

ASSOCIATION DES ÉLÈVES,
ANCIENS ÉLÈVES ET AMIS
DE L'ÉCOLE NATIONALE
DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES

2, RUE DE LILLE (VII^e)
Téléphone : Littré 55-39.

Paris, Mars 1938.

M.

Au cours de l'Assemblée générale qu'elle a tenue le 22 février à l'École Nationale des Langues Orientales Vivantes, *l'Association des élèves, anciens élèves et amis de l'École Nationale des Langues Orientales Vivantes*, a procédé à une modification de ses statuts et à l'élection de son Conseil d'administration.

Ont été élus Membres du Conseil d'administration :

- | | |
|---|--|
| M. JACQUES BACOT, de l'École des Hautes Études. | Mademoiselle KANTCHALOVSKI, Répétitrice à l'École Nationale des Langues Orientales Vivantes. |
| Madame BATAULT. | |
| M. LÉON BEAULIEUX, Professeur à l'École Nationale des Langues Orientales Vivantes. | M. KERMAREC, Rédacteur au Ministère des Colonies. |
| M. MARCEL BELLOY. | M. le Colonel LAMOUCHE. |
| M. BENHAMOUDA, Répétiteur à l'École Nationale des Langues Orientales Vivantes. | M. ROGER LÉVY, Chargé de cours à l'École Nationale de la France d'Outre-Mer. |
| Madame JULIEN CAIN. | M. MIRAMBEL, Professeur à l'École Nationale des Langues Orientales Vivantes. |
| M. DENY, Administrateur de l'École Nationale des Langues Orientales Vivantes. | M. PELABON, Ingénieur du Génie Maritime. |
| Mademoiselle FRÉMONT, Bibliothécaire à la Bibliothèque Nationale. | M. JEAN PORCHER, Conservateur adjoint à la Bibliothèque Nationale. |
| M. GAUDEFROY DEMOMBYNES, Membre de l'Institut, Professeur honoraire de l'École Nationale des Langues Orientales Vivantes. | M. JULIEN REINACH, Maître des Requêtes au Conseil d'État. |
| M. GUËNDJIAN, Élève à l'École. | M. DE ROBIEN, Ministre Plénipotentiaire. |
| M. HACKIN, Conservateur du Musée Guimet. | M. MARIO ROQUES, Membre de l'Institut, Professeur au Collège de France. |

Réuni à l'issue de l'Assemblée générale, le Conseil d'administration a nommé Président d'honneur M. Paul BOYER et a constitué son bureau comme suit :

- | | |
|-----------------------|---|
| Président..... | M. HACKIN, Conservateur du Musée Guimet. |
| Vice-président..... | M. GAUDEFROY DEMOMBYNES, Membre de l'Institut, Professeur honoraire de l'École Nationale des Langues Orientales Vivantes. |
| Vice-président..... | M. DE ROBIEN, Ministre plénipotentiaire. |
| Secrétaire-général... | M. ROGER LÉVY, Chargé de cours à l'École Nationale de la France d'Outre-Mer. |
| Secrétaire-adjoint... | M ^{lle} FRÉMONT, Bibliothécaire à la Bibliothèque Nationale. |
| Trésorier..... | M. BELLOY. |
| Trésorier-adjoint.... | M. KERMAREC, Rédacteur au Ministère des Colonies. |

L'Association se propose de :

- 1° publier un bulletin d'information ;
- 2° créer des bourses, prêts d'honneur et prix en faveur d'élèves de l'École ;
- 3° subventionner des missions, voyages, publications, etc. ;
- 4° organiser une entr'aide efficace entre tous ses membres.

Grâce à l'appui qu'elle peut attendre d'une Association créée sur ces bases, l'*École Nationale des Langues Orientales Vivantes* elle-même ne saurait manquer de voir s'accroître encore le magnifique essor qu'elle a pris au cours de ses quelque cent-quarante années d'existence. Elle ne comptait par le décret-loi du 10 germinal an III (30 mars 1795) que trois chaires ; elle en possède aujourd'hui vingt-six. Le nombre de ses élèves est passé de quelques dizaines à plus de deux-cent-cinquante. Enfin sa bibliothèque, dont certains fonds sont d'une exceptionnelle richesse, réunit plus de cent trente mille volumes.

Une Association active et prospère permettra de resserrer les liens entre tous ses membres, notamment entre les nombreux anciens élèves qui, disséminés à travers le monde, appartiennent aux corps diplomatique, consulaire et colonial, aux administrations internationales, aux agences d'information et à la presse, aux affaires de toute nature.

L'Association favorisera la diffusion des méthodes et de la culture.

Aux termes de ses statuts, l'Association comporte :

- des membres honoraires ;
- des membres fondateurs ;
- des membres donateurs ;
- des membres titulaires.

Nous vous serions reconnaissants de nous retourner, le plus tôt possible, le bulletin d'adhésion et le mandat ci-joints.

*Le Bureau de l'Association des élèves, anciens
élèves et amis de l'École Nationale des Langues
Orientales Vivantes.*